

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU
27 juillet 2026**

Nombre de Conseillers : 19 L'an deux mille vingt-six, le 27 juillet, le Conseil Municipal
Présents : 16 dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire publique, à la Mairie, salle du
Votants : 18 Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Fourquet, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : 23 juillet 2026

Etaient présents : Monsieur FOURQUET Guillaume, Madame DUBECQ Anne-Sophie, Monsieur COUFFINHAL Jean-Paul, Madame LESNE Delphine, Monsieur TUREK Gerhard, Madame CHARRIN Isabelle, Monsieur LINGRAND Beñat, Madame MARCEROU Lénaïc, Madame MARTIN Paola, Monsieur ALBENTOSA Jean-Louis, Monsieur BARNECHE Jokin, Madame MULLER Cécile, Madame NEEL Anne-Charlotte, Monsieur ARLA Beñat, Monsieur DESCAMPS Didier, Madame RIBEIRO Diane.

Excusés : Monsieur GUERIN Philippe (donne pouvoir à Monsieur LINGRAND Beñat), Madame BELASCAIN Aurelie (donne pouvoir à Monsieur DESCAMPS Didier).

Secrétaire de séance : Monsieur BARNECHE Jokin

L'assemblée étant en nombre suffisant, il est fait l'exposé suivant :

DCM 2026-33 : DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

Il y a lieu de procéder à des ajustements budgétaires pour le budget principal de la Commune en section d'investissement comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

INVESTISSEMENT			
Dépenses		Recettes	
Article (Chap) - Opération	Montant	Article (Chap) - Opération	Montant
27638 (27) Autres immobilisations financières	30 897,92 €		
16878 (16) Remboursement de capital	- 30 897,92 €		
2313 - 173 Défense Incendie	6 500,00 €		
2313 - 171 Bibliothèque	- 6 500,00 €		
Total dépenses	- €	Total recettes	- €

Vu l'instruction budgétaire M57,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 27 avril 2026 approuvant le budget primitif de la commune pour l'année 2026,

Vu la commission finances en date du 21/07/2026

Compte tenu de ce qui précède,

Le conseil municipal décide à l'UNANIMITE de :

- **ARTICLE UNIQUE : D'ADOPTER** la décision modificative n° 1 de l'exercice budgétaire 2026 pour le budget principal telle que détaillée dans le tableau figurant dans la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Arbonne, le 27/07/2026

Monsieur le Maire
Guillaume FOURQUET

